

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et
de l'alimentation

Arrêté

portant nomination au conseil d'orientation et de formation de la spécialité ophtalmologie vétérinaire

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-55 ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2014 relatif aux formations conduisant aux diplômes nationaux de spécialisation vétérinaire ;

Vu l'avis du conseil national de la spécialisation vétérinaire par consultation électronique du 25 septembre au 4 octobre 2017 ;

Sur proposition du Conseil d'orientation et de formation de la spécialité concernée,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'orientation et de formation de la spécialité ophtalmologie vétérinaire :

1° en qualité d'enseignants-chercheurs :

M. Aptel (Florent) ;

Mme Chahory (Sabine) ;

M. Douet (Jean-Yves) ;

M. Fontaine (Jean-Jacques) ;

M. Régnier (Alain).

2° en qualité de personnalités qualifiées :

M. Chaudieu (Gilles) ;

M. Dulaurent (thomas) ;

M. Loget (Olivier) ;

M. Payen (Guillaume) ;

Mme Voelter (Katryn).

Article 2

Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'arrêté du 31 juillet 2014 susvisé, les intéressés sont nommés pour un mandat de quatre ans.

Article 3

Le Directeur général de l'enseignement et de la recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du Ministère l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le **13 OCT. 2017**

Le ministre l'agriculture et de l'alimentation

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche,



Philippe VINÇON